

La mosaïque agricole des dix nouveaux membres de l'Union

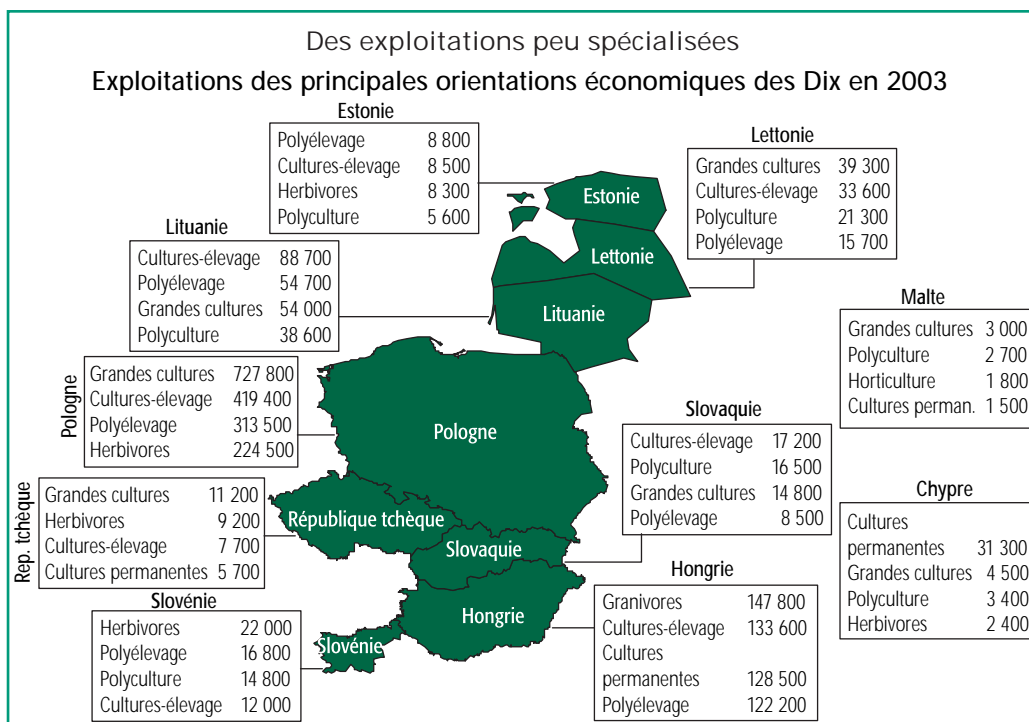
Les exploitations sont petites, mais quelques pays font exception. Elles sont essentiellement familiales sauf en République tchèque et en Slovaquie. Un tour d'horizon qui affiche des structures agricoles aussi différentes que celles des Quinze.

Des pays avec de nombreux emplois agricoles, et des structures de productions hétérogènes. Les dix nouveaux membres de l'Union européenne (UE) regroupent 6 millions d'actifs agricoles travaillant à temps plein ou partiel sur 3,6 millions d'exploitations. Du point de vue économique, ces dix pays diffèrent des Quinze sur de nombreux domaines. Leur produit intérieur brut (PIB) 2003 atteint en

moyenne 6 000 euros par habitant. Il est de 25 000 euros par personne chez les Quinze. Mais les écarts entre les différents États sont aussi importants dans chacun des deux groupes. Le PIB chypriote par tête est ainsi supérieur à celui de la Grèce comme à celui du Portugal. La République tchèque à la tradition industrielle bien marquée, la Slovaquie, et Malte spécialisée dans le tourisme sont en situation qui s'apparente à celle des Quinze. L'agriculture est plus importante dans le revenu des nouveaux États que dans celui des Quinze. Elle contribue en moyenne pour 2 % du PIB chez les Dix contre 1,6 % dans l'Union à 15. Mais, l'agriculture des Quinze n'est pas pour autant plus homogène que celle des Dix. En Grèce, l'agriculture contribue pour plus de 5 % au PIB, soit huit fois plus qu'en Suède ou au Royaume-Uni.

Des actifs agricoles

Le poids de l'agriculture chez les Dix apparaît encore plus important vu sous l'angle des personnes. Ce secteur regroupe en moyenne plus de 10 % des emplois et même 19 % en Pologne. Dans l'UE à 15, moins de 4 % des actifs travaillent dans l'agriculture. Ils sont 1 % au Royaume-Uni et 15 % en >



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations en 2003

> Grèce. Les aides européennes versées aux candidats pour mener à bien les réformes nécessaires à leur entrée dans l'Union, ont déjà beaucoup fait progresser les revenus des exploitations. Ils ont doublé en Lettonie, en Slovaquie et en Pologne entre 2000 et 2004. Mais les revenus agricoles des Dix demeurent inférieurs à ceux des Quinze.

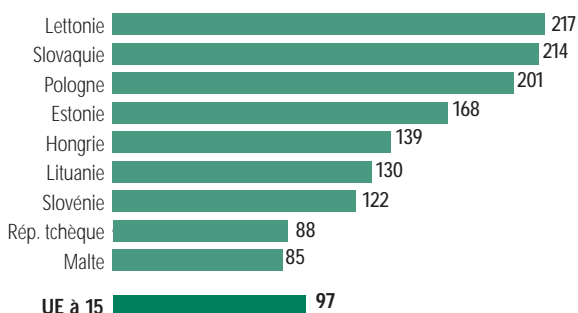
Une majorité de très petites exploitations

Les exploitations des nouveaux pays européens sont le plus souvent de petite taille. Sur 100 fermes, 73 ont une dimension économique inférieure à 2 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 3 hectares de blé. Les grosses unités sont peu nombreuses chez les Dix, hormis en République tchèque. Comme la Slovaquie, ce pays a conservé de grandes structures issues pour partie des anciennes fermes collectivisées. Ce n'est pas le cas de la Pologne qui a toujours gardé une petite propriété familiale. En 2003, les deux tiers des fermes polonaises ont une taille inférieure à 2 UDE. Chez les Quinze, seulement un tiers des exploitations ont moins de 2 UDE. Celles de plus de 40 UDE constituent au contraire 60 % des exploitations aux Pays-Bas, 49 % en Belgique et 42 % au Danemark. Ces grandes unités sont en général

Pour en savoir plus...

■ Les sites Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr et d'Eurostat: www.europa.eu.int/comm/eurostat

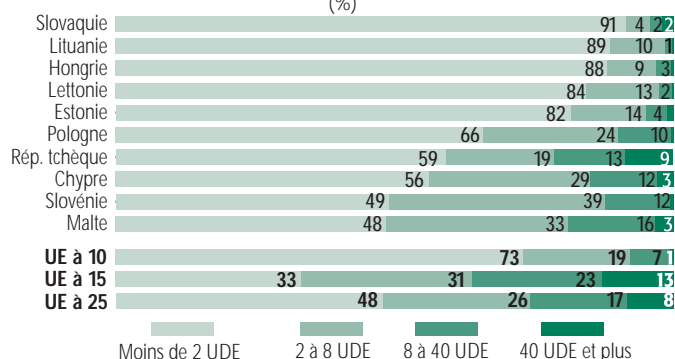
Fortes progressions du revenu agricole Revenu net d'entreprise agricole¹ en 2004 (base 100 en 2000)



1. Données indisponibles pour Chypre.

Source : Eurostat - Comptes économiques de l'agriculture

Les grosses unités sont rares Exploitations selon leur dimension économique en unité de dimension européenne (UDE¹) en 2003 (%)



1. Une UDE équivaut à 1,5 hectare de blé.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations en 2003

beaucoup plus importantes en Europe au Nord qu'au Sud.

Du travail familial

Les exploitations agricoles mobilisent en moyenne 1,8 actif chez les Quinze comme chez les Dix. Mais les nouveaux entrants privilégient le travail familial. Toutefois, certaines fermes tchèques et slovaques emploient l'équivalent de dix à vingt personnes à plein temps, surtout salariés non familiaux.

La main-d'œuvre polonaise est presque exclusivement familiale

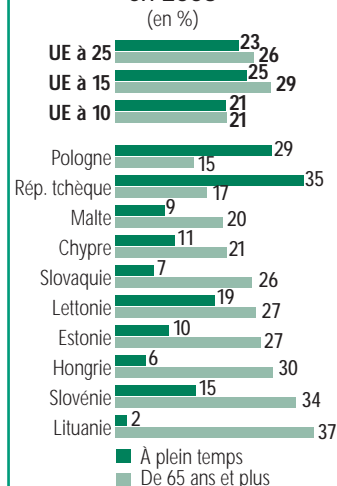
Deux tiers des actifs agricoles sont des salariés non familiaux en République tchèque. Ils contribuent pour plus des trois quarts au travail fourni sur les exploitations. Ils sont 31 % qui apportent 59 % du travail en Slovaquie. La main-d'œuvre polonaise est à l'inverse presque exclusivement familiale. Les différences sont moins marquées chez les Quinze. La main-d'œuvre non familiale contribue pour 50 % au travail agricole en France. Elle est importante en Espagne où les nombreux actifs familiaux travaillent plutôt à temps partiel. La main-d'œuvre

non familiale ne totalise pas 10 % du travail agricole en Autriche et en Irlande.

Des exploitants rarement à plein temps

Seul un exploitant agricole sur cinq travaille à plein temps à la ferme, chez les Dix. Ils sont moins de 5 % en Lituanie et 35 % en République tchèque. À la tête de petites unités, ils sont aussi très nombreux à exercer en parallèle une autre activité, souvent leur profession principale. Les trois quarts des exploitants slovènes sont dans

Des exploitants plus jeunes Exploitants individuels en 2003 (en %)



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations en 2003

> ce cas. Les agriculteurs des Dix se rapprochent ainsi de ceux du Sud de l'Europe des Quinze, chez qui le temps plein est rare et l'agriculture souvent une activité supplémentaire. En Grèce, 11 % des exploitants consacrent un plein temps à l'agriculture et 20 % associent l'activité agricole à une autre profession. Au Nord de l'Union, le plein temps agricole, comme la pluriactivité, sont plus fréquents. Mais l'activité non agricole est le plus souvent exercée à titre secondaire. En Finlande, l'activité forestière complète souvent l'activité agricole : 44 % des exploitants individuels consacrent un plein temps à l'exploitation et 45 % ont une autre activité. La part des agriculteurs âgés, qui continuent une activité agricole de loisir ou d'autoconsommation n'est pas plus élevée chez les Dix que dans l'Union à Quinze. Environ 20 % des exploitants ont plus de 65 ans chez les nouveaux entrants. Ils sont près de 30 % chez les Quinze. Les proportions sont variables dans les deux groupes. Les exploitants polonais et tchèques sont « les plus jeunes ». Tout comme les Belges, les Danois et les Allemands dans l'Union à Quinze.

Une spécialisation moins prononcée

L'agriculture « généraliste », sans spécialisation particulière, est encore très fréquente chez les Dix. Elle est pratiquée en 2003 par 47 % des exploitations contre 16 % chez les Quinze. Leur agriculture est encore dans une période de transition, donc en devenir, mais rien ne permet d'affirmer qu'ils suivront une évolution semblable à celle des Quinze. Toutefois, des différences notables existent entre les différents pays entrants. En République tchèque, les deux tiers des exploitations sont spécialisées, avec une prépondérance des céréales, puis des élevages d'herbivores et enfin des cultures permanentes. Les

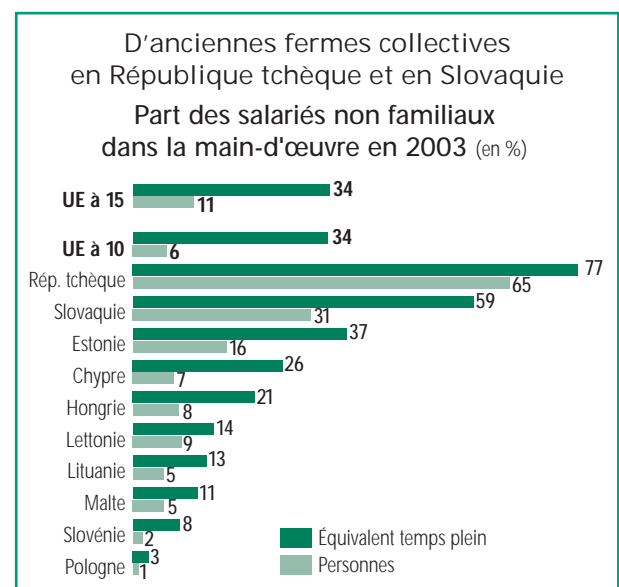
13 % d'emplois agricoles Principaux indicateurs économiques en 2003					
	Population au 1 ^{er} janvier (millier)	PIB par habitant (millier d'euros)	Part de l'agriculture (%)		Nombre d'exploitations (millier)
			dans le PIB	dans l'emploi	
UE à 25	455 050	21,6	1,6	5,2	9 871
UE à 10	74 201	6,1	2,0	12,7	3 632
Pologne	38 218	5,0	2,2	19,3	2 172
Hongrie	10 142	7,3	2,7	5,4	773
Lituanie	3 462	4,8	2,5	17,8	272
Lettonie	2 331	4,2	2,2	13,4	127
Slovénie	1 995	12,5	1,6	10,9	77
Slovaquie	5 379	5,4	1,4	4,4	72
République tchèque	10 203	7,9	1,1	4,2	46
Chypre	715	16,2	3,0	7,9 ¹	45
Estonie	1 356	6,0	2,1	6,1	37
Malte	397	10,6	1,5	2,2 ¹	11
UE à 15	380 849	24,7	1,6	3,9	6 239
Italie	57 321	22,6	2,2	4,4	1 964
Espagne	41 664	18,6	3,5	5,9	1 141
Grèce	11 006	14,0	5,3	14,6	824
France	59 856	25,7	1,9	3,6	614
Allemagne	82 537	26,2	0,7	2,3	412
Portugal	10 408	13,1	2,4	...	359
Royaume-Uni	59 464	26,8	0,7	0,9	281
Autriche	8 102	28,0	1,2	5,0	174
Irlande	3 964	34,9	1,9	6,6	135
Pays-Bas	16 193	29,4	1,9	3,4	86
Finlande	5 206	27,6	1,0	5,2	75
Suède	8 941	30,1	0,6	2,4	68
Belgique	10 356	26,5	1,0	2,0	55
Danemark	5 384	35,0	1,6	3,2	49
Luxembourg	448	53,2	0,5	1,4	2

1. Données de 2000.

Sources : Eurostat - Population, comptes nationaux, comptes économiques de l'agriculture, enquête sur les forces de travail

élevages sont peu nombreux et de très grande taille. Les troupeaux de vaches laitières ont en moyenne 55 têtes en 2003 et les élevages de poulets de chair 22 000 volailles. Par comparaison, les élevages français ont en moyenne 36 vaches laitières et 1 500 poulets de chair. Les élevages hors sol hongrois, 19 % des exploitations en 2003, sont aussi de grande dimension. Ils accueillent en moyenne 24 600 poulets de chair. La Hongrie est l'un des rares nouveaux pays de l'Union où la balance commerciale agroalimentaire est positive en 2004. En Pologne, un tiers des exploitations produisent principalement des grandes cultures comme le seigle et les pommes de terre, et 10 % sont orientées vers

l'élevage d'herbivores. Le pays n'assure pourtant pas la totalité de ses besoins alimentaires. À >



Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations en 2003

> Chypre, plus de deux fermes sur trois sont orientées vers les cultures permanentes, olives et agrumes essentiellement. À Malte, grandes cultures, horticulture et cultures permanentes regroupent plus de la moitié des exploitations. Les deux îles ne couvrent pas leurs besoins alimentaires, même si les produits alimentaires contribuent pour un quart des exportations chypriotes. En Slovaquie, les exploitations spécialisées sont minoritaires. Près de la moitié des fermes pratiquent la polyculture ou associent les cultures et l'élevage. Dans les trois pays baltes, Estonie, Lettonie et Lituanie, la majorité des unités ont des systèmes de productions mixtes : polyculture, polyélevage ou combinaison de cultures et d'élevage. Les élevages sont de petite taille : 3 vaches laitières en moyenne par producteur, en Lituanie et en Lettonie, 10 en Estonie.

Solange Rattin

Scees - Bureau de l'information statistique

Les nouveaux pays bien placés pour la forêt et la pêche

■ En 2004, les dix nouveaux pays de l'Union contribuent pour 25 % à la récolte communautaire de bois. Avec 32,6 millions de m³, la récolte polonaise arrive en tête. Elle est cependant deux fois moindre que celle de la Suède, premier pays producteur des Quinze. La République tchèque, la Lettonie et l'Estonie sont les autres pays importants des Dix.

■ La Pologne et Lituanie sont aussi en tête, en 2004, dans le secteur de la pêche. Dans leur ensemble, les dix nouveaux pays de l'Union contribuent pour 10 % à la pêche communautaire, avec 543 000 tonnes de captures. Les tonnages pêchés par les Dix sont toutefois bien inférieurs à ceux des pays les plus actifs de l'Union à 15. Les captures danoises dépassent un million de tonnes et celles de l'Espagne atteignent 900 000 tonnes.

Récolte de bois de 2004 (millier de m³)

UE à 25		374 197	
Nouveaux pays	92 536	UE à 15	281 661
Pologne	32 634	Suède	67 300
République tchèque	15 601	Allemagne	54 504
Lettonie	12 420	Finlande	53 799
Estonie	10 300	France	34 950
Slovaquie	7 240	Autriche	16 482
Lituanie	6 120	Espagne	16 290
Hongrie	5 660	Portugal	9 672
Slovénie	2 551	Italie	8 697
Chypre	10	Royaume-Uni	8 100
Malte	0	Belgique	4 765
		Irlande	2 499
		Grèce	1 673
		Danemark	1 627
		Pays-Bas	1 026
		Luxembourg	277

Source : CEE-NU/FAO

Quelques repères de l'Union européenne

■ 1951 : l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg fondent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

1957 : l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg signent le traité de Rome, donnant naissance à la Communauté économique européenne (CEE).

1973 : le Danemark, l'Irlande et la Grande-Bretagne rejoignent la CEE.

1981 : la Grèce adhère à la CEE.

1986 : l'Espagne et le Portugal adhèrent à la CEE.

1992 : la CEE devient l'Union européenne (UE) par le traité de Maastricht.

1995 : l'Autriche, la Finlande et la Suède rejoignent l'UE.

1^{er} mai 2004 : Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie entrent dans l'UE.

En 2007, ce sera au tour de la Bulgarie et de la Roumanie et peut-être la Croatie d'adhérer à l'UE.

■ Pour entrer dans l'Union, les pays candidats doivent remplir des critères, politiques et économiques. Ils doivent disposer d'un régime politique démocratique respectant les droits de l'homme et des minorités, d'une économie de marché viable, ouverte et concurrentielle, adhérer aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire, accepter l'acquis juridique communautaire, et avoir des structures adéquates pour l'appliquer.

■ Les dix pays qui ont rejoint le 1^{er} mai 2004 l'Union européenne (UE) regroupent 75 millions de personnes. Ils viennent s'ajouter aux 380 millions d'habitants des Quinze. La population des nouveaux membres renforce le poids des pays européens peu peuplés. Dans l'UE à 15, seuls le Luxembourg et l'Irlande comptaient moins de 5 millions d'habitants. Six des nouveaux pays n'atteignent pas ce chiffre. Avec plus de 38 millions d'habitants, la Pologne rassemble à elle seule la moitié des habitants des Dix. Pour la période 2004-2006, 21,8 milliards d'euros leur seront alloués au titre des fonds structurels et du fonds de cohésion.

